

BRIGITTE LÉGER

Conseillère en immigration économique au CDEM.

photo : Marta Guerrero

POUR ATTIRER LES *francophones* AU MANITOBA

PAR CAMILLE HARPER

Créé par la Province du Manitoba en 1998, le programme *Candidats du Manitoba* a permis à la communauté francophone de faire venir plus de nouveaux arrivants francophones.

L'immigration francophone est un atout pour l'ensemble de Canada et du Manitoba, pour assurer la survie de la communauté de langue officielle minoritaire.

Brigitte Léger est la conseillère en immigration économique au CDEM : « Le Canada s'est fixé pour objectif d'accueillir 4 % de francophones chaque année parmi tous ses immigrants. Mais la communauté francophone du Manitoba souhaiterait en attirer jusqu'à 7 % par année. »

Parmi les programmes pour immigrer au Canada, le programme ***Candidats du Manitoba***, créé en 1998, a permis de faire venir des immigrants francophones directement au Manitoba. C'était la première entente du genre où une Province hors Québec prenait le leadership de son immigration.

Sous-ministre adjoint à l'Immigration à la Province du Manitoba de 1997 à 2007, Gérald Clément a contribué à créer le programme *Candidats du Manitoba* : « L'immigration au Manitoba avait chuté à cause de la concurrence de Vancouver, Toronto et Montréal, et l'économie en souffrait. On a donc créé un programme dont les critères de sélection favoriseraient les gens qui veulent venir au Manitoba. »

La première année, 200 dossiers sont déposés, et ce nombre augmente d'année en année. « On avait une entente sur cinq ans avec le Fédéral qui revoyait chaque année notre quota de dossiers à accepter. Finalement, on a décidé qu'on ne mettrait plus de quotas. La Province déciderait du nombre selon les besoins. Le Manitoba s'est vraiment distingué comme la petite locomotive qui pouvait pousser le train, et loin. »

Depuis le 1er avril 2019, plus de 260 francophones se sont installés au Manitoba par le biais de ce programme.

Brigitte Léger précise : « Pour qualifier au programme *Candidats du Manitoba*, il faut normalement avoir un lien avec le Manitoba. Ça peut être d'avoir étudié ici, avoir de la famille ou des amis proches, une expérience de travail ou encore une offre d'emploi.

L'importance d'une visite exploratoire

« Grâce au programme *Candidats du Manitoba*, on peut identifier les candidats francophones qui répondent aux besoins économiques du Manitoba, et les inviter en visite exploratoire pour qu'ils puissent créer des liens avec la province et être acceptés pour immigrer », indique Brigitte Léger

Commencée par le CDEM, sous la direction de Mariette Mulaire, dans les années 2000 de façon informelle pour les immigrants d'affaires, la visite exploratoire est devenue un outil incontournable pour être accepté de la Province du Manitoba comme immigrant.

Brigitte Léger : « Il y avait de plus en plus de demandes pour des visites exploratoires, donc la Province a mis sur pied en 2007 un système plus formel pour les accueillir. J'évaluais les demandes, j'envoyais celles qui me semblaient prometteuses à la Province pour approbation officielle, puis les candidats venaient en visite exploratoire. »

Dès 2007, sept visites sont organisées. Puis les demandes se multiplient. Brigitte Léger s'en souvient : « En mars 2017, il y avait plus de 300 demandes de visite exploratoire en attente! Il y en avait tellement qu'on a dû fermer le programme pour nous donner le temps de toutes les évaluer. Ce n'est qu'à la fin de novembre 2019, qu'on a finalement pu rouvrir le programme. »

Aujourd'hui, c'est la Province qui reçoit directement les demandes de visites exploratoires via une demande en ligne.

La Province sélectionne des candidats selon les besoins. Le CDEM appui ensuite les candidats sélectionnés afin de les aider à établir des liens avec la communauté manitobaine. En 2019, il y a facilité plus d'une centaine de visites exploratoires au Manitoba. »

Elle confie que ce nouveau système de sélection était nécessaire : « Imaginez qu'entre la fin du mois de novembre 2019 et le début de février 2020, la Province a reçu plus de 4000 demandes de personnes souhaitant faire une visite exploratoire! »

Arriver avec un permis de travail

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a aussi créé le programme ***Mobilité Francophone***, un autre outil pour agrandir l'espace francophone au Manitoba. Brigitte Léger explique : « ce programme donne le droit aux employeurs des communautés francophones hors Québec d'embaucher des francophones à l'étranger sans devoir prouver qu'il n'y avait personne d'autre pour le poste qu'ils cherchent à combler. Ça permet de faire venir plus facilement des francophones dans nos villes, nos communautés.

« Ils arrivent avec un permis de travail, mais après six mois, comme ils ont créé un lien professionnel et personnel avec la province, ils peuvent demander une résidence permanente par le biais du programme *Candidats du Manitoba*. »

Brigitte Léger souligne que la Province comme le Fédéral ont toujours encouragé l'immigration francophone. « C'est une constante depuis que j'ai commencé à ce poste en 2007, malgré les changements de pouvoirs. Ce qui a changé, c'est l'intérêt : le nombre de demandes a explosé. C'est très positif pour la communauté francophone du Manitoba. »

Selon les chiffres de la province, en 2019, le Manitoba a accueilli 18 905 immigrants, dont 615 francophones. 12 545 de ceux-ci sont arrivés au Manitoba par le biais du programme *Candidats du Manitoba*.

« Mon mari et moi sommes venus en visite exploratoire en mars 2016 pendant dix jours. L'objectif était de calmer nos inquiétudes et de nous rassurer. Et ça s'est révélé utile, voire même essentiel! Elle nous a permis d'évaluer le cadre et le coût de la vie. Je ne serais pas venu vivre ici sans avoir pu visiter. On est resté dans Winnipeg, on essayait de se projeter. On a aussi pu visiter plusieurs écoles pour nos enfants, notamment l'école Taché. »

- **Rym Srarfi Tabbane,**
 arrivée d'Algérie à l'automne 2016 avec son mari et ses enfants.



photo : Marta Guerrero